



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Montréal, le 5 septembre 2023

PAR COURRIEL

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

OBJET : Réponse à votre demande d'accès aux documents

[REDACTED],

Nous donnons suite, par la présente, à votre demande d'accès à l'information transmise par courriel à Madame Nathalie Fagnan par laquelle vous souhaitez obtenir les informations et documents énoncés ci-dessous.

1. À quelle date Héma-Québec a changé le fournisseur de test de dépistage ?

L'appareil utilisé pour effectuer les tests sérologiques (dépistage de la syphilis et du HTLV) a été changé en décembre 2022. Les tests d'acides nucléiques (« TAN ») pour le dépistage du VIH, VHC et VHB quant à eux n'ont pas été changés.

2. Quels étaient les taux de faux positifs avec l'ancien fournisseur, par année, de 2019 à aujourd'hui ?

Vous trouverez ci-joint les rapports démographiques annuels publiés par Héma-Québec de 2019 à mars 2023. L'information que vous souhaitez obtenir plus précisément se trouve dans les tableaux suivants de chaque rapport démographique annuel :

- Tableau 17. Résultats du test de dépistage sérologique, du test de confirmation et du test d'acides nucléiques (TAN) pour le VIH
- Tableau 18. Résultats du test de dépistage sérologique, du test de confirmation et du test d'acides nucléiques (TAN) pour le VHC
- Tableau 19. Résultats du test de dépistage sérologique, du test de confirmation et du test d'acides nucléiques (TAN) pour le VHB
- Tableau 22. Résultats du test de dépistage sérologique et du test de confirmation pour le HTLV
- Tableau 23. Résultats du test de dépistage sérologique et du test de confirmation pour la Syphilis

Pour ce qui est des mois d'avril à juillet 2023, vous trouverez également ci-joint les rapports démographiques mensuels. L'information que vous souhaitez obtenir se trouve dans les tableaux suivants de chaque rapport démographique mensuel:

- Tableau 16. Résultats du test de dépistage sérologique, du test de confirmation et du test d'acides nucléiques (TAN) pour le VIH
- Tableau 17. Résultats du test de dépistage sérologique, du test de confirmation et du test d'acides nucléiques (TAN) pour le VHC
- Tableau 18. Résultats du test de dépistage sérologique, du test de confirmation et du test d'acides nucléiques (TAN) pour le VHB
- Tableau 21. Résultats du dépistage final/confirmation pour le HTLV
- Tableau 22. Résultats du dépistage final/confirmation pour la syphilis

Afin d'en faciliter la compréhension, nous avons surligné dans chaque tableau identifié ci-avant la ligne qui réfère aux résultats faux positifs.

Par ailleurs, veuillez noter que certaines parties des rapports démographiques mensuels ont été caviardées puisqu'ils comportent des renseignements personnels concernant des tiers qu'Héma-Québec doit refuser de communiquer en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (la « **Loi** »). Nous vous référons en ce sens aux articles 53, 54 et 59 de la Loi dont vous trouverez le texte en annexe des présentes.

3. Quels sont les taux actuels de faux positifs avec le nouveau test, par année ou depuis l'instauration du nouveau test?

Nous vous référons aux tableaux des mois d'avril à juillet 2023 identifiés au point 2.

Pour faciliter la comparaison, vous trouverez dans le tableau ci-dessous les taux mensuels du mois de novembre 2022, soit avant le changement d'appareil pour le dépistage HTLV et Syphilis, ainsi que les taux mensuels du mois de juillet 2023, soit les taux les plus récents disponibles.

Test de dépistage	Taux de faux positif (%) Novembre 2022	Taux de faux positif (%) Juillet 2023
VIH	0.019	0.041
VHC	0.035	0.063
VHB	0.006	0.011
HTLV	0.028	0.027
Syphilis	0.125	0.022

4. Combien de personnes se font dire par année, par Héma-Québec, qu'ils n'ont aucune maladie mais que leurs dons de sang ne sont plus les bienvenus ?

En cas de résultat faux positif à un test de dépistage, le donneur est avisé. En vertu des normes de sécurité en vigueur, le donneur peut ensuite être invité à subir de nouveaux tests afin d'évaluer la possibilité de le réintégrer comme donneur ou, dans certains cas, il peut malheureusement être exclu de façon permanente. Ainsi, ce n'est pas l'ensemble des donneurs ayant reçu un résultat faux positif qui reçoivent une interdiction permanente.

L'obtention des données à jour sur le taux de réintégration des donneurs nécessite des calculs et de la comparaison de renseignements. Nous ne pouvons donc donner suite cette partie de votre demande conformément à l'article 15 de la Loi.

Malgré ce qui précède, nous avons pu confirmer avec notre équipe médicale que le taux de réintégration pour les cas de faux positifs à la Syphilis a déjà été calculé en septembre 2022. Ainsi, pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 28 septembre 2022, le taux de réintégration pour les cas de faux positifs à la Syphilis était de 68% et le taux d'interdiction permanente était de 32%.

5. Quelle est la durée de vie du sang entre la collecte et son utilisation ?

Une fois prélevé, le sang total est séparé en ses différents composants (plasma, plaquettes et globules rouges). Les plaquettes ont une durée de vie de sept (7) jours à température ambiante, les globules rouges ont une durée de vie de quarante-deux (42) jours au réfrigérateur, et le plasma a une durée de vie d'un (1) an au congélateur. Ces informations se retrouvent dans notre dépliant explicatif « [La route du sang](#) » que nous vous invitons à consulter pour davantage de détails.

6. Quel est le délai pour obtenir la confirmation du test indépendant sur la présence ou non de l'infection ?

Le délai maximal pour obtenir les résultats des tests de confirmation est de trente (30) jours. Cela inclut le délai entre le don et l'envoi de l'échantillon pour confirmation, ainsi que le délai d'analyse par le laboratoire externe.

Nous demeurons disponibles pour toute question additionnelle. Sachez également que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la présente décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative relativement à l'exercice de ce recours.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments distingués.

ORIGINAL SIGNÉ

Sébastien Gignac
Vice-président, secrétariat général, risques et audits
Responsable de l'accès aux documents et de la protection
des renseignements personnels
Tél. : (514) 832-5000, poste 5357
Courriel : sebastien.gignac@hema-quebec.qc.ca